

Une équipe pluriprofessionnelle

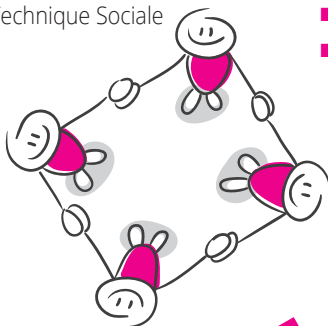
Pour réaliser ses missions, le Service s'appuie sur une équipe comprenant :

Equipe pluriprofessionnelle

- Directeur
- Chef de service
- Assistante de direction
- Conseillère Technique Sociale

Equipe soignante

- Médecin Coordonnateur (vacations)
- Médecin Psychiatre (vacations)
- Psychologue
- Infirmière
- Aide-Soignante



Horaires du Service

Le SAMSAB est ouvert du lundi au samedi, de 7h00 à 20h00. Il est fermé les dimanches et jours fériés. Des astreintes sont organisées les jours de fermeture.

Permanences du Service

Mercredi de 15 h à 18 h
Chef de service - Tél. 03 26 60 09 06
Equipe soignante - Tél. 07 84 44 57 31



23, rue Camille Margaine
51800 SAINTE MENEHOULD
Tél : 03 26 60 09 12
savs-samsab@elan-argonnais.fr
www.elan-argonnais.fr

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés



LE SAMSAH

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICAL ADAPTÉ A UN PROJET DE VIE DE PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES



L'accompagnement

Le SAMSAH vise notamment à permettre l'organisation de parcours de vie et de soins fluidifiés et à privilégier et favoriser le maintien en lieu de vie ordinaire des personnes handicapées vieillissantes et/ou qui nécessitent des soins réguliers et coordonnés.

Il propose un accompagnement social favorisant la mise en oeuvre des soins réguliers et coordonnés, ainsi qu'un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert, dans des proportions adaptées aux besoins de chacun.

Il élabore, avec et pour chaque personne accompagnée, un projet Personnalisé d'Accompagnement incluant un projet de soins, sous couvert du médecin coordonnateur qui fixe des objectifs concrets, opérationnels et dont l'atteinte est mesurable.

Il évalue régulièrement l'atteinte ou non des objectifs pour les ajuster si nécessaire et actualiser le projet de soins.

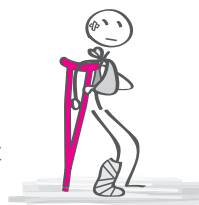
Les professionnels s'assurent de la compréhension et de l'adhésion de la personne à l'accompagnement qui lui est proposé.



Pourquoi

L'équipe médicale et paramédicale du SAMSAH complète le dispositif existant du SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale).

Le Service délivre ses prestations au domicile de la personne ainsi que dans tous les lieux où s'exercent ses activités sociales, de formation, en milieu ordinaire ou protégé, ainsi que, le cas échéant, dans les locaux du SAVS-SAMSAH.



Pour qui

Le SAMSAH Elan Argonnais accompagne 12 personnes de plus de 20 ans (sans limite d'âge supérieure) qui résident dans la Marne, dans le secteur de Sainte-Ménehould qui vivent à leur domicile, en foyer logement ou en établissement d'hébergement de manière temporaire, qui travaillent ou non (milieu protégé ou milieu ordinaire), ou qui bénéficient d'un accueil de jour, atteints de déficiences intellectuelles, avec ou sans troubles de la conduite et du comportement associés.

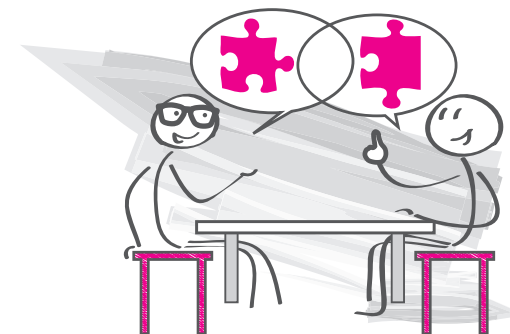
Peuvent être admises les personnes adultes dont les déficiences et incapacités rendent nécessaires :

- Un soutien pour des actes essentiels de la vie courante ;
- Un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie ;
- Des soins réguliers et coordonnés ;
- Un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.

Comment

Pour bénéficier d'un accompagnement par le SAMSAH, il est nécessaire d'avoir plus de 20 ans et d'être titulaire d'une notification d'orientation en SAMSAH délivrée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) du département de résidence.

La demande d'admission est à formuler auprès du Service. La demande initiale peut être faite par la personne elle-même, son entourage (famille), son représentant légal, ...



Le SAMSAH travaille en lien et en coordination avec l'ensemble des partenaires intervenants dans l'accompagnement (familles et proches, mandataires judiciaires, institutions, professionnels de santé, ...). Il conclut des conventions de partenariat avec l'ensemble des partenaires.

